

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 1^e juin 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 1^e juin 2020, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
 Katia Duchesne, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
 Serge Allard, conseiller
 Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2020
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Rapport financier
 - 5.3 CADLD : Fonds de développement
 - 5.3.1 Participation
 - 5.3.2 Fin du programme
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Jardin communautaire : Emplacement
 - 8.2 Archives municipales : Présentation et acceptation du rapport de l'archiviste et autorisation de destruction de documents
 - 8.3 Réouverture bureau municipal : Acceptation du plan
 - 8.4 Embauche à un poste occasionnel
 - 8.5 Modification du maire suppléant
 - 8.6 Fonds des infrastructures alimentaires locales : Confirmation et autorisation de signature
 - 8.7 Camp de jour 2020 : Budget
 - 8.8 Entretien d'hiver des chemins : Attribution du contrat

- 8.9 Convention collective : Autorisation de signature de deux (2) lettres d'entente
- 8.10 Élections partielles
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 9.1 Règlement chiens dangereux
- 10. VOIRIE
 - 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration : Choix des travaux
 - 10.2 Réfection route Saint-Joseph Nord : Autorisation de directives de changement
 - 10.3 Borne de recharge véhicule électrique
- 11. SERVICES PUBLICS
 - 11.1 Avis de motion règlement 2020-003 intitulé « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau »
- 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 13.1 Quartier des Pionniers : Autorisation d'émission d'un permis d'agrandissement lot 5 326 863
 - 13.2 Vente de terrain : Demande de propriétaires
- 14. LOISIRS ET CULTURE
 - 14.1 Piste cyclable : Point d'information
- 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 16. AFFAIRES NOUVELLES
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0
RÉSOLUTION 2020-06-083
ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0
RÉSOLUTION 2020-06-084
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2020

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 mai 2020 tel que présenté.

POINT 4.1
RAPPORT DU MAIRE

Les rencontres du maire se font de façon virtuelle en raison de la pandémie de Covid-19. Il a participé aux rencontres de la MRC Domaine-du-Roy, de la Régie des matières résiduelles et de la Municipalité, entre autres.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de mai selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé aux rencontres de la Municipalité et aux rencontres de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons.

Katia Duchesne a participé à une rencontre du comité d'embellissement.

Serge Allard a participé aux rencontres de la Municipalité.

Michel Simard a participé aux rencontres de la Municipalité et de la MRC Domaine-du-Roy.

Hélène Gagnon aux rencontres de la Municipalité et de la Résidence Dorée.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2020-06-085

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de mai 2020 de la Municipalité au montant de 100 992.66\$, plus les taxes applicables, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RAPPORT FINANCIER

Le maire dépose le rapport financier en date du 31 mai 2020.

POINT 5.3.1

RÉSOLUTION 2020-06-086

CADLD : FONDS DE DÉVELOPPEMENT : PARTICIPATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré, en collaboration avec la Caisse Populaire Desjardins Domaine-du-Roy, a établi un fonds de développement pour soutenir la création d'entreprises par une allocation de soutien à l'emploi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré débourse sa part de financement pour soutenir l'emploi créé par une entreprise de La Doré.

POINT 5.3.2

RÉSOLUTION 2020-06-087

CADLD : FONDS DE DÉVELOPPEMENT : FIN DU PROGRAMME

CONSIDÉRANT la résolution 2002-04-108 intitulée « Fonds de développement » ;

CONSIDÉRANT le programme d'aide à la création d'emplois Fonds de développement;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins ne participe plus financièrement au programme;

CONSIDÉRANT QUE les fonds dudit programme sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré abroge la résolution 2002-04-108 intitulée « Fonds de développement » mettant ainsi fin au programme d'aide à la création d'emplois Fonds de développement.

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE MAI 2020

Le résumé de la correspondance du mois de mai 2020 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2020-06-088

JARDIN COMMUNAUTAIRE : EMPLACEMENT

CONSIDÉRANT le projet de jardin communautaire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'autoriser l'emplacement dudit jardin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'utilisation du lot 4 594 761.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2020-06-089

ARCHIVES MUNICIPALES : PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU RAPPORT DE L'ARCHIVISTE ET AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

CONSIDÉRANT le rapport de l'archiviste lors de son travail en septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte le rapport de l'archiviste tel que présenté;
- autorise la destruction des boîtes d'archives mentionnées au cours de l'année 2020.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2020-06-090

RÉOUVERTURE BUREAU MUNICIPAL : ACCEPTATION DU PLAN

CONSIDÉRANT la résolution 2020-05-078 intitulée « Bureau municipal : Ouverture progressive »;

CONSIDÉRANT QU'un plan de réouverture au public a été élaboré par l'administration municipale tel que demandé;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du plan proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le plan de réouverture au public du bureau municipal tel que présenté.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2020-06-091

EMBAUCHE À UN POSTE OCCASIONNEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire former une personne afin de répondre aux remplacements urgents ou aux besoins sporadiques de l'administration;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs projets pourraient se concrétiser à moyen terme et nécessiteraient un ressource supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE les qualifications de Cinthia Michaud répondent aux exigences requises pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'embauche de Cinthia Michaud à un poste occasionnel, et ce, selon les modalités de la convention collective et les négociations intervenues entre les parties.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2020-06-092

MODIFICATION DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT la résolution 2019-11-221 intitulée « Nomination d'un pro-maire»

CONSIDÉRANT QU'un délai de plus de six (6) mois s'est écoulé depuis l'adoption de cette dernière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme Serge Allard comme maire suppléant. Ce dernier est également autorisé à vérifier les comptes de la Municipalité et à y apposer ses initiales.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2020-06-093

FONDS DES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES LOCALES : CONFIRMATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a soumis une demande d'aide financière relativement à une contribution du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire dans le cadre du programme Fonds des infrastructures alimentaires locales pour le projet « Équipement d'entretien pour création jardin communautaire et forêt nourricière »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré souhaite conclure une entente de contribution d'un montant de 23 596\$ avec le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour la réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- confirme que le projet d'entente respecte le dispositif du décret numéro 1003-2018 pris par le gouvernement du Québec le 3 juillet 2018;
- confirme que le projet d'entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice de ses pouvoirs relatifs à la prise de règlements ni de limiter ou de restreindre ses pouvoirs d'administration, de gestion, de vérification financière ou la fourniture de services municipaux et que cette entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice de ses pouvoirs relatifs aux élections et référendums municipaux et à la participation publique;
- qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution pour autoriser la conclusion de cette entente soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au plus tard quinze jours avant la date prévue pour la signature de l'entente;
- autorise la conclusion de cette entente avec le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et que Stéphanie Gagnon soit autorisée à signer cette entente à l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent.

POINT 8.7

RÉSOLUTION 2020-06-094

CAMP DE JOUR 2020 : BUDGET

CONSIDÉRANT la résolution 2020-03-043;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informée qu'elle recevrait du programme emploi-étudiant un remboursement à 100% du salaire pour les quatre (4) animateurs du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE l'administration désire faire l'acquisition de nouveaux équipements afin de respecter les nouvelles normes en raison de la pandémie de Covid-19;

CONSIDÉRANT le budget révisé présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- approuve le budget révisé présenté;
- autorise la direction générale à effectuer des achats de matériels et équipements nécessaires.

POINT 8.8

RÉSOLUTION 2020-06-095

ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS : ATTRIBUTION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été reçue, suivant l'appel d'offres public publié le 27 mai 2020 pour octroyer un contrat d'entretien d'hiver des chemins pour une période de trois (3) saisons hivernales avec option de renouvellement pour deux (2) ans;

CONSIDÉRANT QUE le cahier des charges pour ce contrat stipule que la Municipalité de la Paroisse de La Doré ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ou aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte la proposition de Les Entreprises R & L inc. en lien avec l'entretien d'hiver des chemins et selon le cahier des charges, et ce, pour la somme de 669 123.51\$, plus les taxes applicables, pour une période de trois (3) saisons hivernales avec option de renouvellement pour deux(2) ans.

POINT 8.9

RÉSOLUTION 2020-06-096

CONVENTION COLLECTIVE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE DEUX (2) LETTRES D'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE les augmentations du salaire minimum à 13.10\$ par heure;

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat et la Municipalité considèrent que la différence entre le salaire du poste de brigadier scolaire et le salaire minimum est négligeable;

CONSIDÉRANT QUE la personne au poste de brigadier scolaire doit appliquer de nouvelles normes en santé et sécurité afin de se conformer aux nouvelles réalités;

CONSIDÉRANT QUE des ajouts ont été appliqués aux tâches du poste de brigadier scolaire

CONSIDÉRANT QUE des ajouts ont été appliqués aux tâches du poste de Coordonnateur en loisirs soit en développement, récréotouristique, plein-air, etc. ;

CONSIDÉRANT QUE la formation de la personne occupant présentement le poste permet ces ajouts de tâches ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte les deux (2) projets de lettres d'entente avec le syndicat local des employés;
- autorise la directrice générale à signer les lettres d'entente avec le syndicat local afin d'officialiser les modifications.

POINT 8.10 ÉLECTIONS PARTIELLES

Le maire informe la population que le gouvernement n'a toujours pas mentionné de dates pour la reprise de la procédure pour l'élection partielle municipale à La Doré afin de combler le poste de conseiller #6. Nous vous tiendrons informé quand il sera possible de tenir cette élection partielle.

POINT 9.1 RÈGLEMENT CHIENS DANGEREUX

Le maire informe la population qu'un nouveau règlement traitant des chiens potentiellement dangereux est en vigueur depuis le 3 mars dernier sur tout le territoire québécois. La Municipalité présente certaines problématiques à ce sujet et des actions ont été prises et seront prises afin d'assurer la protection des citoyens. Des informations vous seront données sur le Conseil Informe et sur la page Facebook municipale.

POINT 10.1 RÉSOLUTION 2020-06-097 MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET : PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION : CHOIX DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la demande de la députée, madame Nancy Guillemette, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur différentes voies routières locales, et ce, pour la somme de 310 000\$ pour l'exercice financier 2020, et ce, dans le

cadre du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale. Des travaux de construction ou amélioration de la chaussée et d'ajout d'éléments de sécurité (300 000\$) et de drainage et d'égouts pluviaux (10 000\$) sont proposés.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2020-06-098

RÉFECTION ROUTE SAINT-JOSEPH NORD : AUTORISATION DE DIRECTIVES DE CHANGEMENT

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la route Saint-Joseph Nord;

CONSIDÉRANT QUE des directives de changements sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la directive de changement d'environ 138 000\$ selon la directive de changement DC # C01 soumises par le chargé de projet.

POINT 10.3

BORNE DE RECHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le maire informe la population que la borne de recharge rapide située sur le terrain de l'ancien hôtel de ville est maintenant en fonction. Il informe également que deux (2) autres bornes de recharge lente sont disponibles à l'arrière de l'hôtel de ville (église).

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2020-06-099

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-003 INTITULÉ « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau »

Avis de motion est donné par Hélène Gagnon que lors d'une prochaine séance, le règlement 2020-003 intitulé « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau » sera adopté. Le projet de règlement est présenté et déposé aux membres du conseil municipal.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2020-06-100

QUARTIER DES PIONNIERS : AUTORISATION D'ÉMISSION D'UN PERMIS D'AGRANDISSEMENT LOT 5 326 863

CONSIDÉRANT les recommandations du CCU et le mandat de ce comité en regard du processus d'émission des permis pour le secteur du Quartier des Pionniers;

CONSIDÉRANT QUE le respect des critères de construction du PIIA règlement #2012-007 a été évalué par les membres du comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation municipale pour l'émission de chacun des permis dans un secteur visé par un PIIA soit le Quartier des Pionniers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'émission du permis d'agrandissement dans le secteur PIIA Quartier des Pionniers sur le lot 5 326 863 avec l'obligation du respect des marges d'implantation qui est d'un minimum de 10 mètres de la marge de recul latérale droite.

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2020-06-101

VENTE DE TERRAIN : DEMANDE DE PROPRIÉTAIRES

CONSIDÉRANT la demande transmise à l'administration municipale par trois (3) propriétaires contigus à un lot municipal en lien avec l'acquisition d'une parcelle de terrain afin d'uniformiser les fonds de terrain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en projet d'implantation d'un quartier résidentiel dans ce secteur;

EN COSNÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe les demandeurs qu'aucune décision ne sera prise concernant leur demande tant que le projet d'implantation d'un quartier résidentiel ne sera pas complété.

POINT 14.1

PISTE CYCLABLE : POINT D'INFORMATION

Le maire informe la population que le projet de piste cyclable La Doré/Saint-Félicien est toujours en cours. Des propositions pour la réalisation ont été reçues suite à la publication d'un appel d'offres public. Les propositions sont à l'étude pour leur conformité et nous vous informerons des développements dès que possible.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2020-06-102

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h50, il est proposé par Michel Simard de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale